



VOL. 14 NO 3

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 15 JUIN 2010

Information du PDG

Le personnel informatique en infrastructures technologiques, qui est présentement en poste au CSSS du Sud de Lanaudière, sera transféré à l'Agence, dès le 20 juin prochain. Le transfert des ressources se poursuivra à l'automne, avec le CSSS du Nord de Lanaudière et les Centres jeunesse, ainsi que pour le personnel qualifié dans les secteurs de la téléphonie et de l'audiovisuel. Le pdg, monsieur **Jean-François Foisy**, souhaite que la démarche se fasse de façon transparente, et que ce personnel trouve, au sein de l'Agence, des conditions de travail favorisant leur évolution professionnelle.

Dans un autre ordre d'idée, **monsieur Foisy** a déposé à l'assemblée l'évolution de la richesse ou de la pauvreté par programme dans Lanaudière, ainsi qu'un tableau comparatif des régions du Québec. En termes d'équité interrégionale, on constate que Lanaudière fait face à un manque à gagner de 40 millions \$, et est ainsi la 2^e région la plus pauvre, au prorata des ressources, la première étant les Laurentides.

L'explosion démographique connue dans la région explique en partie cette situation. Plus d'explications sur la variation des méthodes de calculs seront présentées à l'automne.

Parole à l'assemblée

De concert avec la Table régionale des organismes communautaires de Lanaudière (TROCL), des représentants de cinq organismes de la région sont venus présenter au conseil d'administration leur mission ainsi que les impacts d'un manque de financement pour leurs organisations. Ils ont entre autres évoqué la fermeture de leurs centres de services, plusieurs semaines durant l'année, ce qui entraîne des mises à pied temporaires et un bris de service pour leurs clientèles.

Le Groupe d'entraide *En toute amitié*, la Corporation *Les enfants de ma rue*, les Ateliers éducatifs *Les petits mousses*, l'*Association des personnes handicapées de Berthier* ainsi que le *Regroupement des aidants naturels* étaient les organismes représentés lors de cette assemblée.

En réponse à ces propos, le président, monsieur **Maurice Blais**, a rappelé que le conseil d'administration était extrêmement sensible aux difficultés vécues par les organismes dans l'accomplissement de leurs missions respectives.

Il a mentionné que l'Agence était en constante représentation auprès du Ministère, mais que la situation financière actuelle, ainsi que pour les deux ou trois prochaines années, pourrait se traduire par des compressions budgétaires pour enrayer le déficit. Monsieur Blais a conclu en indiquant que les développements demeuraient encore inconnus et que, pour cette raison, le conseil d'administration ne pouvait pas confirmer des rehaussements aux organismes.

Situation financière régionale

Lors du conseil d'administration, madame **Gynette Caillé**, directrice des ressources financières, a présenté la situation financière régionale. Celle-ci laisse envisager que les établissements régionaux (Centres jeunesse de Lanaudière, Le Bouclier, La Myriade) respecteront les cibles budgétaires fixées. Dans le cas des CSSS, les cibles de déficit maximal étant dépassées, des travaux sont en cours pour régulariser la situation.

Budget aides techniques soutien à domicile

Un budget de 354 472 \$ a été réparti entre les deux CSSS pour favoriser le maintien à domicile, notamment grâce à des appareils et aides techniques.

Pour les aides techniques aux activités de la vie quotidienne et de la vie domestique, le montant de 265 854 \$ a été ainsi réparti : 133 857 \$ au CSSS du Nord de Lanaudière et 131 997 \$ au CSSS du Sud de Lanaudière.

Pour les appareils de soutien à domicile, du total de 88 618 \$, 44 619 \$ ont été attribués au CSSSNL et 43 999 \$ au CSSSSL, le tout au prorata de la population âgée de 50 ans et plus.



Suivi de l'entente de gestion

Le bilan de suivi de l'entente de gestion et d'imputabilité 2009-2010 a été adopté par le conseil. Cette entente, conclue tous les ans entre le MSSS et l'Agence, doit contenir, pour chaque programme, un engagement à atteindre certaines cibles de service mesurées par des indicateurs précis. Ces indicateurs font ensuite l'objet d'une reddition de comptes périodique. Tout au long de l'année, des professionnels de l'Agence travaillent avec les établissements pour améliorer la qualité des données et assurent les liens avec l'équipe technique du Ministère.

Cette année, on constate que la plupart des services mesurés présentent une amélioration, grâce à l'apport important des établissements et de leur personnel.

Rapports financiers de l'Agence et du Fonds de santé au travail

Le conseil a approuvé le rapport financier annuel de l'Agence. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2010, il présente un surplus de 153 850 \$ pour les activités principales et de 1 974 \$ pour les activités accessoires.

Quant au rapport financier annuel consolidé du Fonds de santé au travail, qui prenait fin au 2 janvier 2010, il a été entériné par le conseil d'administration avec un surplus de 45 570 \$ pour l'équipe régionale et de 7 910 \$ pour l'équipe locale.

Budget 2010-2011 de l'Agence

L'Agence n'a pas encore été informée par le MSSS de son budget 2010-2011. La Direction des ressources financières ne prévoit pas de changement majeur, puisque les coupures annoncées dans le dernier budget ont déjà été prises en considération, et qu'un allègement de certaines mesures, notamment en ce qui a trait aux campagnes d'information de la santé publique, a déjà été confirmé par le Ministère. Donc, si aucun changement important n'est signalé, le budget 2010-2011 sera déposé au conseil d'administration, en septembre, pour approbation.

Adoption de la Politique pour une saine alimentation

Pour faire suite au *Plan d'action gouvernemental de promotion des saines habitudes de vie et de prévention des problèmes reliés au poids 2006-2010*, la Direction de santé publique et d'évaluation a déposé sa *Politique pour une saine alimentation* au conseil d'administration, qui l'a adoptée.

Celle-ci tient compte de toutes les activités associées à l'alimentation dans l'Agence, y compris les services d'aliments et de boissons destinés au personnel et aux visiteurs (machine distributrice, machine à café, service de traiteur et toute autre activité), qu'elle soit de nature commerciale ou non.

Une campagne de promotion sera élaborée, à l'interne, pour informer et sensibiliser le personnel ainsi que les visiteurs au sujet de la politique, le tout dans le but d'en favoriser la mise en oeuvre.

L'implantation d'une telle politique dans les établissements du réseau est également en voie de réalisation.

Retour sur le Défi Climat

Le Défi Climat est une vaste campagne de sensibilisation et de mobilisation à la lutte aux changements climatiques au Québec, qui se déroulait du 10 mars au 30 avril 2010. Elle incite la population à modifier ses habitudes de vie, de façon à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES).

En plus de prendre part à cette campagne, déployée pour une première année dans la région, l'Agence a posé des gestes concrets, en motivant 98 de ses employés à y prendre part, soit un taux de participation de 56,6 %.

Les actions cumulées des employés permettront, si tous poursuivent leur engagement, de réduire l'émission de GES de 124 290 kg/an, soit l'équivalent de retirer 34 voitures des routes de Lanaudière ou d'éliminer la combustion de 51 994 litres d'essence.

Situation des infections nosocomiales

La recrudescence connue au printemps 2010 est rapidement rentrée dans l'ordre, grâce à un rehaussement des mesures préventives mises de l'avant. Si la tendance se confirme, la situation des infections nosocomiales devrait revenir sous la moyenne des taux québécois.



Projet sur la gestion des risques

En 2009-2010, les Agences ont reçu une demande ministérielle d'initier la mise en œuvre d'un cadre de gestion en priorisant la gestion intégrée du risque; ce qui signifie que l'Agence doit identifier les risques pouvant l'empêcher d'atteindre les objectifs de sa planification stratégique, les mesures de contrôle qui y sont reliées et mettre en place un plan d'action pour y remédier.

La première étape de ce projet consistait à élaborer une grille consolidée des faits, contrôles et impacts. Cette démarche a permis au comité de direction d'identifier et de documenter les risques majeurs pour l'Agence, et de les présenter au conseil d'administration. Celui-ci a adopté le document déposé.

La prochaine étape est la production d'un tableau sommaire de l'évaluation des risques et des contrôles, pour octobre prochain.

Comité de vigilance et de la qualité

Les membres du comité ont pris connaissance de l'état de situation sur les surplus accumulés par les comités d'usagers des établissements de la région. On prévoit, à l'automne, la mise sur pied d'une activité régionale annuelle pour soutenir les comités d'usagers dans l'actualisation de leur mandat.

Un plan d'action sera également mis en œuvre, afin de suivre l'ensemble des actions porteuses de qualité dans la région.

Projet Vitrine sur les maladies chroniques

Les membres du conseil d'administration ont mandaté le pdg, monsieur **Jean-François Foisy**, à signer une entente entre le MSSS, l'Agence, le CSSS du Sud de Lanaudière et le Groupe conseil santé Concerto pour la mise en place d'un Projet Vitrine sur les maladies chroniques dans le sud de Lanaudière. Ce projet consiste à développer une offre de service, dans les Groupes de médecine familiale, qui permettrait d'éviter le recours à l'hospitalisation ou à l'urgence pour ces cas spécifiques, qui sont à risque de complication.

Calendrier des prochaines rencontres

Les membres du conseil ont adopté le calendrier suivant pour les rencontres régulières 2010-2011.

Mardi 21 septembre 2010

Mardi 7 décembre 2010

Mardi 8 février 2011

Mardi 29 mars 2011

Mardi 17 mai 2011

Mardi 14 juin 2011

19 h

salle B 125

Agence de la santé et des services sociaux
245, rue du Curé-Majeau à Joliette

Passez de belles vacances!

